Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212203871-20260930-2026_8_11-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE VIEUX-MARCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30 septembre 2026

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 12
Date de la convocation : 21 septembre 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, LE TRENTE SEPTEMBRE à dix-huit heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL de VIEUX-MARCHE, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, au nombre prescrit par loi, sous la présidence de M. Alain GARZUEL, MAIRE.

Etaient présents (dans l'ordre du tableau) **:** GARZUEL A – JUHEL S - VILAIN D – MEUDIC-CHAPELAIN A – LOZAHIC S - CONAN C - MAUVIEUX P - VINCENTI C - GRANGER E - SALLOU J-A - COLVE F – LE GUERN Y-B

Absents : DROUET S - JEGOU E – GALLOU-ROUDAUT P

Procurations : DROUET S à GARZUEL A - JEGOU E à VINCENTI C

Secrétaire de séance : JUHEL S

N° : DELIB-2026-8-11

Compte rendu des décisions du Maire

Les devis suivants ont été signés par M le Maire au titre de ses délégations selon la délibération n°2026-2-04 du 20 mars 2026 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire et conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT) :

Budget général :

- Eco-Initiative : 10 climatiseurs mobiles = 3 300.00 € HT – 3 960.00 € TTC,
- ADX Groupe : diagnostic amiante maison Magalon et haras = 2 870.00 € HT – 3 444.00 € TTC,
- LE GALLAIS : application et fourniture de badges et serrures pour garderie périscolaire et restaurant scolaire = 3 690.16 € HT – 4 428.19 € TTC,
- RESO SYS : sécurité PPMS risque majeur, mesures CO2 et températures au groupe scolaire = 2 947.15 € HT – 3 536.58 € TTC,

Budget Immobilier :

- ALTRAD : 7 cloisons multifonctionnelles = 1 325.00 € HT – 1 590.00 € TTC.

Pour information, les devis suivants ont été signés au regard de la délibération du 24 avril 2026 relative aux investissements 2026 :

- RAUB : porte rue St Yves = 2 484.96 € HT – 2 981.95 € TTC,
- RAUB : 3 portes logts Pen ar Pave : 6 943.57 € HT – 8 332.28 € TTC.

Le conseil municipal en prend acte.

Le Maire :

- atteste le caractère exécutoire de la présente délibération transmise au contrôle de légalité le 05/10/2026
- Liste des délibérations affichée et publiée le 01/10/2026
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie conforme,
Fait et délibéré à Vieux-Marché,
Les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Alain GARZUEL

MAIRIE DU VIEUX-MARCHE (22) COTES D'ARMOR